

L'ensemble des élèves de 6ème des établissements publics et privés sous contrat passeront, entre le 1er et le 19 octobre 2018, une évaluation dans les domaines du français et des mathématiques. Elle prendra la forme de deux séquences d'une heure dont 50 minutes effectives de passation sur ordinateur, sur une plate-forme en ligne et avec une correction automatisée.

L'objectif de cette évaluation nationale est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un diagnostic des compétences de chaque élève de 6ème afin de mieux adapter leurs travaux de remédiation, d'approfondissement et leurs échanges avec l'élève et ses parents. Dès le lendemain de la passation, l'équipe pédagogique disposera des résultats des élèves selon quatre degrés de maîtrise.

Plus largement ce diagnostic favorisera le pilotage pédagogique des établissements et du réseau école collège. Des outils d'exploitation à différents niveaux en académie seront disponibles très prochainement pour des travaux d'analyse plus généraux.

Vous trouverez ci-dessous le document national d'information sur ces évaluations et sur les données recueillies.

 [mentions_legales_evaluation_sixieme](#) (PDF de 203 ko)